



**Sud**

Solidaires CSTB, Sud Alstom, Sud Areva,  
Sud Auto Peugeot Citroën, Sud Auto Sevelnord,  
Sud Bombardier, Sud Bosch, Sud EDS-HP,  
Sud Euralis, Sud FagorBrandt, Sud Fenwick-Linde,  
Sud Forbo Sarlino, Sud FPT, Sud Industeel,  
Sud Industrie 35, Sud Industrie 59,  
Sud Industrie 59/62, Sud Industrie Basse-Normandie,  
Sud Industrie Rhône-Alpes, Sud Inoplast, Sud ISS,  
Sud LTR, Sud MA France, Sud Metal 12,  
Sud Metaux 33, Sud NCR, Sud Renault, Sud Safran,  
Sud Tabac, Sud TechnHom, Sud Valeo...

Journal de l'Union syndicale Solidaires Industrie

N° 20 – Septembre 2010

144 boulevard de la Villette – 75019 Paris

<http://solidaires-industrie.org>

## La lutte continue !

Après la journée d'action du 7 septembre qui a vu une mobilisation très forte (2,7 millions de manifestants de source syndicale), le président de la république a été contraint de reprendre la main à un ministre discrédité par les scandales politico-financiers. Les principales confédérations attendaient quelques miettes...

Déception : Sarkozy n'a absolument rien annoncé. Droit dans ses bottes quant à la prolongation jusqu'à 62 ans et 67 ans pour toucher à plein droits, il « ne cède pas à la rue », sur les quelques points prévus depuis longtemps, il n'y a quasiment rien d'obtenu de l'avis général. Que ce soit sur les poly-pensionnés, sur les fonctionnaires ayant eu trois enfants ou sur les effets de seuil des carrières longues, les miettes sont insignifiantes. Enfin sur la question de la pénibilité au travail, l'abaissement du seuil d'incapacité à 10% au lieu des 20% précédent va toucher 30 000 salarié-e-s au lieu de 10 000 antérieurement. Bien sûr ça ne fait pas le compte.

Nous nous sommes exprimés dans un communiqué récent: la définition de la pénibilité, qui suit les recommandations du MEDEF, repose toujours sur un constat médical individualisé à postériori et non pas sur une définition à priori des métiers et catégories professionnelles. Le refus d'appliquer la pénibilité du travail à l'ensemble des métiers difficiles, (bâtiment, travailleurs postés, ouvriers sur lignes de production....) est inadmissible. Il n'est pas question, pour Solidaires Industrie d'accepter un recul social pour l'ensemble des salarié-e-s de prolongement de l'âge de la retraite.

L'Union syndicale Solidaires était présente dans l'intersyndicale qui regroupait les huit organisations syndicales représentatives. Il n'a pas été possible d'obtenir la poursuite rapide des mobilisations. Nos

camarades ne se sont donc pas associés au communiqué des six autres confédérations et union syndicales.

Il fallait profiter de l'élan du 7 pour construire, et aller vers une grève générale interprofessionnelle. Il ne s'agit pas de recommencer le jeu de saute-moutons de l'an passé des journées qui ne mènent à rien. Le gouvernement veut l'épreuve de force.

Nous réaffirmons, qu'après les dernières manifestations, que des possibilités existent toujours de gagner si nous sommes capables de faire monter la mobilisation, de convaincre, dans les usines, les ateliers, les bureaux, nos camarades qui n'ont pas encore débrayé. L'objectif reste le même, le retrait du projet du gouvernement, la retraite pour tous à 60 ans avec 37,5 annuités.

Sous prétexte d'égalité et de « *défense de la retraite par répartition* » c'est l'inverse qui est en route, le gouvernement ne souhaite pas faire trimer les vieux ouvriers et salarié-e-s jusqu'à des âges avancés, il veut emmancher progressivement des assurances privées: les salarié-e-s (pour ceux qui en auront les moyens !) prendront des assurances privées supplémentaires pour pouvoir partir à un âge décent. La politique gouvernementale c'est **agiter très haut le drapeau de la retraite par répartition pour mieux le combattre et faire passer à la place la retraite par capitalisation.**

Nous ne sommes pas dupes. Solidaires Industrie sera présent dans les initiatives d'opposition à ce projet et appelle dès maintenant à se mettre en grève dès le 23 septembre prochain pour une journée de grève et de manifestation plus forte que celle du 7 septembre dernier.

## Tous à Bruxelles !

Une forte délégation de Solidaires Industrie et de l'Union syndicale Solidaires sera présente le mercredi 29 septembre à Bruxelles à l'appel de nombreux syndicats européens et de la CES. Les attaques convergentes du FMI, des ministres des finances de l'Union Européenne et de leurs gouvernements pour faire payer la crise aux salarié-e-s est un recul social extrême.

Nous nous sommes battus le 7 septembre dernier contre la prolongation de l'âge légal de la retraite en France à 62 ans il faut savoir que, sous la pression, l'Allemagne, la Grèce l'ont prolongé jusqu'à 67 ans !

En Espagne le taux de chômage a dépassé les 20%, concernant 4 612 millions de personnes. Les mesures du gouvernement « socialiste » Zapatero réduisent les salaires dans le secteur public entre 5 et 15% en fonction de l'importance du salaire, le versement des retraites est gelé en 2011, de très nombreuses allocations sont supprimées...



En Grèce le gouvernement, sous la pression du FMI de Strauss Kahn et de l'UE, a gelé les salaires des fonctionnaires pendant 3 ans, leur a supprimé les treizième et quatorzième mois. Les grèves massives qui ont tourné parfois à l'émeute sont une conséquence directe de ces mesures ultra réactionnaires.

Face à ces mesures d'austérité qui frappent tous les travailleurs d'Europe, une lutte centrale est nécessaire. Même si nous ne partageons pas toutes les options de la CES il est important de se saisir de cette opportunité pour montrer aux gouvernements européens la solidarité et la protestation des travailleurs de toute l'Europe. Le récent Forum social Européen tenu récemment à Istanbul a appelé également à cette manifestation. Contre la casse des entreprises et la casse sociale :

**Organisons-nous pour être les plus nombreux possibles à Bruxelles le 29 septembre !**

---

## La casse des emplois continue !

Au mois d'août dernier les statistiques de Pôle Emploi ont enregistré à nouveau une chute de l'emploi industriel. 168 000 emplois salariés ont été détruits dans le secteur industriel en 2009 et globalement le salariat a baissé de 1,5%, soit 256 100 salarié-e-s en moins en un an. Après l'industrie stricte c'est la construction qui est frappée de 2,9% de ses effectifs soit 43 800 chômeurs en plus !

Les régions les plus touchées sont : la Picardie, la Haute Normandie, la Lorraine, le Centre, l'Alsace, Poitou-Charentes, Champagne-Ardenne et la Bourgogne. Il est clair que la phase de désindustrialisation, initiée au milieu des années 1970 fait un bond en avant. Pour autant tout ne peut être fabriqué dans les pays émergents (Inde, Chine...). Des contradictions existent entre les états, les patrons, il y a des limites à la précarité organisée en raison du poids social du chômage.

Surtout les risques de conflits sociaux sont la seule réponse qui effraie les gouvernements et limite la

casse. Les conflits des sous traitants de l'automobile ; Freescale, Continental, Molex, Michelin, Goodyear, Philips... ont donné des coups de frein et permis des indemnités supérieures. D'autres conflits ont pu gagner et maintenir l'emploi comme la SBFM à Lorient ou plus récemment chez Total à Dunkerque où nos camarades de SUD Chimie sont majoritaires.

C'est la seule voie à suivre, le mot d'ordre gouvernemental de « relocalisation » n'est que du vent et de la poudre aux yeux chauvine. Il n'a fait revenir quasiment aucun emploi et a juste servi à resserrer les rangs des plus faibles au travers de « l'intérêt national » envers « leur » gouvernement. Contre la casse industrielle, il n'existe que la possibilité de se battre, dos au mur (où pas). Les camarades qui se sont battus dans les luttes récentes ont montré la voie, les contre réformes comme celle des retraites sont une occasion supplémentaire de montrer que nous ne nous laisserons pas faire.

## Au Bangladesh aussi, il y a une classe ouvrière qui se bat.

Le journal « Le Monde » titrait le mercredi 11 août : « Bonne nouvelle : les ouvriers d'Asie se révoltent ! ». Il est rare, dans ce journal, qu'un éditorial soit aussi en faveur des ouvriers. Pour une fois nous sommes d'accord avec lui, non pas pour des raisons de concurrence économique comme l'indique la suite de l'article mais pour soutenir une grève historique : la colère de millions d'ouvriers exploités par les multinationales pour moins d'un euro par jour.

Les ouvriers les moins bien payés du monde en ont finalement eu assez. Grèves, usines fermées, rues bloquées et émeutes ont secoué la capitale Dhaka, au centre du Bangladesh, après que le gouvernement n'ait pas répondu aux revendications modestes des travailleurs du textile pour un salaire minimum mensuel décent. Près de 3,5 millions de Bangladais ont été brutalement exploités pendant des années par des patrons du textile assoiffés de profit, produisant pour des entreprises connues de tous telles que Wal-Mart, Carrefour, H&M, Zara, Levi Strauss ou Marks and Spencer. Leurs conditions de travail sont celles du 19ème siècle. Les travailleurs ne sont souvent pas payés à temps et les femmes, qui constituent 80% de la main d'œuvre de l'industrie textile, subissent régulièrement agressions physiques et harcèlements. Cela devait changer. En dépit du fait que le taux de syndicalisation soit très bas, avec près de 100 000 travailleurs syndiqués, les travailleurs non-syndiqués ont joint leurs forces à celles de leurs camarades dans une revendication d'un salaire minimum de 56 € par mois. Le gouvernement acceptait seulement de passer ce seuil minimum de 19 à 34,5 €.

Après de violents affrontements des centaines de travailleurs ont été blessés, de nombreux arrêtés, mais Le premier ministre Sheikh Hasina a été contraint de déclarer aux médias : « Les travailleurs sont payés avec un salaire, je ne dirais, pas seulement insuffisant mais inhumain. Les travailleurs ne peuvent même pas rester à Dhaka avec les salaires en monnaie de singe qu'ils ont », « Le problème que le Bangladesh rencontre est que les multinationales de la grande distribution ne paieront pas cette augmentation de salaire. Chaque année, les multinationales cassent les prix qu'ils sont disposés à payer par pièce, ce qui pousse les salaires vers le bas ». Et avec l'augmentation des salaires en Chine et au Vietnam, les travailleurs du Bangladesh sont au bas de la pile.

Les travailleurs n'ont pas été intimidés par de tels agissements. Ils continuent à participer aux sit-in d'usines et aux négociations salariales sur le terrain pour s'assurer des hausses de salaires avant de retourner au travail. Des manifestations de masse et des barrages routiers ont lieu tout le temps. Les travailleurs, virtuellement sans organisation ni direction nationale, ont essaimé des actions dans tout le pays, où des actions ont lieu par imitation.

Les travailleurs Bangladais apprendront encore davantage dans les mois et années à venir. Les grèves aussi éloignées soient elles sont une bonne nouvelle pour les ouvrier-e-s de France. La lutte au Bangladesh contre les multi nationales, avec des formes différentes est la même que celle que nous pouvons mener contre ces mêmes multinationales.

## Y'a plus d'argent pour les retraites !

Nous vous proposons cette affiche à coller partout où il passe du monde. Elle symbolise le scandale de l'été, les fausses déclarations au fisc de la milliardaire la plus riche de France, les remboursements qui lui sont versés au titre du bouclier fiscal, son île non déclarée aux Seychelles, les mensonges du ministre Woerth et ses remerciements en terme de légion d'honneur à ses petits copains, avec dans l'ombre le Président qui soutient et contrôle tout ce petit monde et qui touche les enveloppes électorales pour ses dépenses de campagne. En même temps le ministre et le Président nous



font des déclarations savantes pour expliquer qu'on ne pourra plus payer les retraites ! Cette société du fric nous répugne, quand en même temps elle organise le chômage (complet ou partiel) et la précarité généralisée.

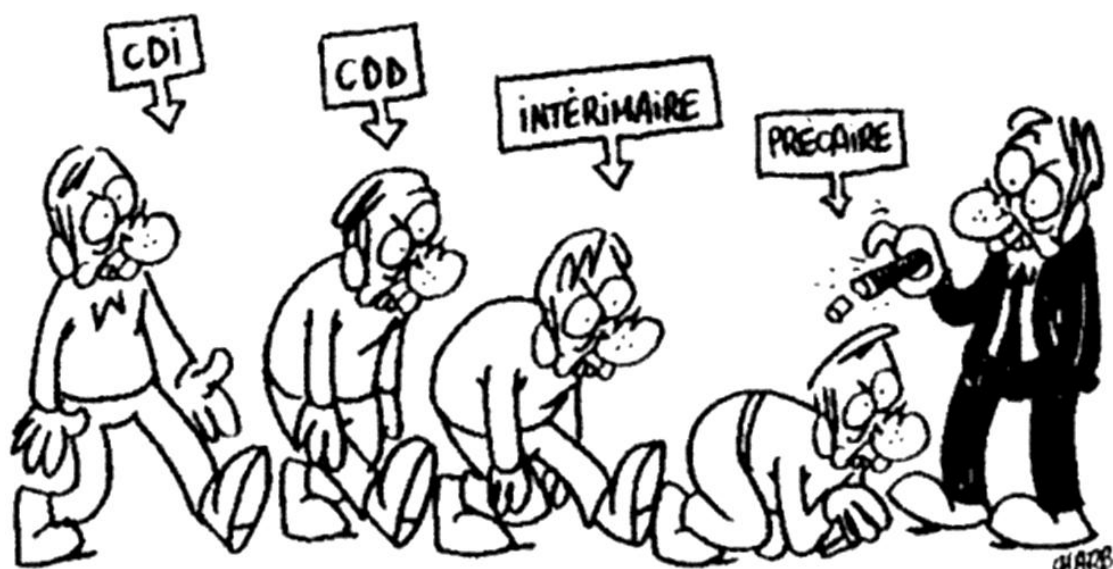
### Il faut redistribuer les richesses !

Format 50 cm × 70 cm. Nous avons fait une première commande à l'imprimeur. Si vous en voulez pour vos syndicats, votre local syndical ou pour coller dans la rue passez vos commandes (0,80 € l'unité) à [julien@sudisslp.com](mailto:julien@sudisslp.com) ou [robert.kosmann@solidaires.org](mailto:robert.kosmann@solidaires.org).

## Précarité généralisée

Depuis les années 80, l'accentuation de la précarité dans le monde du travail et notamment l'industrie casse les acquis sociaux obtenus durement par lutte depuis 1945. Le recours par le patronat à des contrats précaires s'est largement développé dans une optique de régression qui tend à nous ramener vers une situation d'avant guerre.

En effet, les contrats à durée déterminée (CDD), temps partiels imposés ou bien missions d'intérim à répétition pendant des mois ou des années permettent au patronat de déroger au CDI, qui devrait pourtant être la norme comme contrat. Dans les usines sur les lignes de production, entre 20% et 50% des ouvriers sont en contrats précaires. Le patronat de l'industrie n'embauche plus que très rarement directement en CDI et il faut faire des années de contrats précaires ou d'intérim avant d'avoir une petite chance de se faire embaucher.



Ces contrats les plus instables, touchent fortement certains secteurs et davantage les femmes, doublement frappées par les temps partiels. Par exemple, chez ISS Logistique & production, des chantiers de tri verrier (bouteilles de verre recyclées) situés dans le bassin du Nord, sont constitués par une majorité de CDD, sous couvert de la recherche d'une flexibilité de la part de l'entreprise. Depuis des mois, le taux total de CDD dans la boîte est supérieur à 12%, toutes activités confondues. Il connaît des pointes allant jusqu'à plus de 25% dans certains établissements.

Bien entendu, il existe pourtant de nombreuses règles qui doivent encadrer le recours au CDD : la rédaction du contrat, la tâche à effectuer, si celui-ci pourvoit ou non à un emploi permanent dans l'entreprise, etc.

Conclu en dehors du cadre légal, un CDD devient automatiquement un CDI.

La précarité ne se limite malheureusement pas aux CDD. La remise en cause du temps de travail en est aussi l'illustration la plus parfaite: dans l'industrie, l'organisation du travail via les horaires décalées et différentes brigades, ou bien encore la mise en place de la modulation, souvent accompagnée par certains syndicats. La bataille en cours menée par nos camarades de SUD Renault Douai sur les compteurs temps négatifs porte ses fruits puisque la juridiction nous a donné raison pour le moment.

Faire face et lutter contre la précarité devrait être l'une des priorités syndicale, via les recours juridiques possibles, les institutions représentatives du personnel mais aussi l'action collective : il est en effet possible de faire requalifier des CDD en CDI par l'intermédiaire du conseil de prud'hommes, tout comme les délégués du

personnel peuvent et doivent demander la requalification de ces contrats auprès de l'employeur. Au delà de la saisine de l'inspection du travail qui peut aussi vérifier l'ensemble des missions d'intérim par exemple, nous mettons à votre disposition une brochure juridique sur les CDD réalisée par Solidaires. Ce guide permet d'armer les militants pour une défense juridique afin de défendre les droits de chacun. Contactez-nous pour en recevoir.

**Non à la flexibilité,  
non à la précarité !**

**Pour les travailleurs  
de l'industrie comme pour  
l'ensemble des salarié-e-s,  
il faut des CDI !**